

CONFERENCE DE PRESSE DU 2 FEVRIER 2021

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Tout vendre et tout acheter sur le marché, même son identité ?

La réponse syndicale est non.

A la fin du siècle passé, au moment où les lois de libéralisation du marché de la poste et des télécommunications sont entrées en vigueur, une immense affiche publicitaire a été diffusée dans toutes les régions de Suisse par les nouveaux opérateurs privés de télécommunication. Elle montrait trois ou quatre images de la même autoroute et présentait ce fier slogan : « fin du télécommunisme ».

Cette publicité disait tout de la grande escroquerie intellectuelle que le projet néolibéral mettait en œuvre pour éliminer l'idée même de service public et qui continue avec ce projet d'identité électronique privatisée.

D'abord évidemment, il y avait l'assimilation entre service public et communisme. Que nos services publics suisses aient été développés par des gouvernements bourgeois, dans un régime démocratique, qui plus est de démocratie directe, ne perturbait pas cette opération de propagande.

L'histoire de notre pays, qui n'est sûrement pas communiste, montre que c'est grâce à la logique du monopole confié à une entreprise publique et placée sous contrôle démocratique que la modernisation et l'égalité des chances se sont développées. Education, électricité, téléphone, transports publics, accès à la santé, ces ressources décisives pour l'émancipation et le progrès ont pu être diffusés partout et pour tous, avec des coûts d'investissement et de fonctionnement maîtrisés et supportables, grâce à cette logique. Elle comprenait quelque chose d'irremplaçable et qui manquait justement au communisme : la démocratie, à savoir la liberté pour le public, les associations et les médias de dire ce qui ne va pas et l'existence d'autorités démocratiquement légitimées pour exercer un contrôle. Ce n'est pas une petite différence.

Ensuite, on voulait imposer l'idée que la liberté de choix entre opérateurs était forcément un progrès et devait s'imposer partout, même jusqu'à l'absurde. Dans ce sens, l'affiche était caricaturale. En illustrant la liberté de choix d'un opérateur téléphonique par la liberté de choisir entre quatre autoroutes identiques, elle montrait pourtant le ridicule de cette liberté de choix introduite dans tous les secteurs. Si quelqu'un venait proposer que pour faire les 100 kilomètres entre Berne et Zurich, il faudrait avoir le choix entre quatre autoroutes concurrentes pour que l'émulation et la concurrence améliorent la qualité du bitume et des panneaux de signalisation, tout le monde trouverait cela, à juste titre, délirant. C'est pourtant ce qu'on a fait en imposant par la loi une concurrence entre les réseaux de téléphonie mobile. Et c'est ce qu'on fait encore en créant un marché

profitable pour la création d'une infrastructure et de services numériques d'identification électronique.

En ce début des années 20 du troisième millénaire, où de gigantesques monopoles multinationaux privés accumulent et commercialisent des données intimes sur chacun d'entre nous, les anciens et modestes monopoles publics contrôlés démocratiquement paraissent a posteriori comme un horizon de liberté et de sobriété souhaitable. De même, la logique de concurrence et de profit imposée à la santé paraît bien inefficace quand survient une pandémie qui met en évidence combien la coopération, l'égalité d'accès et le désintéressement de la recherche sont des valeurs précieuses, aussi pour une économie prospère.

Le temps du service public est revenu. Il prend la forme d'une idée neuve à réhabiliter et à refonder, dans le respect de ses principes fondamentaux, qui sont aussi ceux d'une société humaine et juste.

C'est particulièrement vrai désormais dans le domaine dit numérique ou virtuel. Désormais, même les plus friands de technologies parmi nos concitoyens ont compris que la pénétration marchande de nos intimités par des géants commerciaux ouvrait des dangers inédits. Ce danger touche désormais la base même de nos démocraties. Ce sont désormais des multinationales qui dominent l'espace du débat et qui décident qui peut parler et quels sont les messages admissibles, alors que la haine anonyme et les infractions légales sur internet restent massives et tolérées par ces géants.

La privatisation de l'identification officielle des personnes et un pas de plus dans cette dérive folle. Pour se convaincre de la déraison de ce pas, il suffit de se demander ce que le peuple dirait si on lui proposait de céder à Aldi ou à Amazon l'émission, la fabrication, le commerce et la gestion de nos passeports à croix blanche.

A la fin du siècle passé, les syndicats ont été à la pointe de la défense du service public. Les votations populaires cantonales et fédérales que nous avons provoquées dans cette lutte ont presque toujours été couronnées de succès. Et ces victoires ont permis à notre pays de ne pas faire toutes les erreurs que de nombreuses régions du monde déplorent aujourd'hui. Notre pays n'a pas souffert de cette bonne défense du service public, au contraire. La votation du 7 mars sur la privatisation de notre identité électronique est l'occasion de montrer l'attachement du peuple suisse à fixer des limites claires à ce qui est à vendre sur un marché et ce qui ne peut pas l'être.